

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal dument convoqué le 10 avril 2018 pour le vendredi 20 avril 2018 à 19 h 00, n'a pas réuni le quorum nécessaire pour délibérer valablement. La réunion n'a donc pas lieu.

INFORMATION CONCERNANT LE SIAREC

Monsieur Maurice DESCHAMPS, maire de Chauriat, est le président de ce syndicat d'assainissement et a été convié pour présenter cet EPCI.

Il rappelle l'historique et explique le fonctionnement, l'état des finances et les modalités d'adhésion pour les communes qui souhaitent transférer la compétence assainissement.

Si la commune de VASSEL souhaite le faire, elle devra délibérer rapidement pour une adhésion au 1^{er} janvier 2019. Le budget annexe sera intégralement transféré avec les dépenses (dont l'emprunt) et les recettes (surtaxe d'assainissement).

Monsieur DESCHAMPS propose de rédiger une lettre confirmant son accord de principe sur l'intégration de la Commune au syndicat à compter du 1^{er} janvier prochain. Ce document pourra apporter une garantie supplémentaire auprès des banques pour la souscription du nouvel emprunt.

Fait à VASSEL, le 15 mai 2018.

Le Maire,

Françoise BERNARD.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal réuni, en séance publique, en Mairie **le vendredi 27 avril**, à 19 Heures 00,

PRESENTS : Mme BERNARD Françoise, Mme MONIER Isabelle, M. COUEIGNAS Jacques, M. DUZELIER Cédric

ABSENTS (excusés) : M. TROIS-VALETS Gilles, M. SERRE Pascal, M. PLASSE Yves,

ABSENTS : Mme AUPETITALLOT Valérie, M. CHAMBON Jean Pierre,

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme MONIER Isabelle

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la convocation du 20 avril 2018, le Conseil Municipal peut valablement délibérer sans quorum.

a pris les décisions suivantes :

1) Approbation du dernier compte rendu

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la réunion du 30 mars 2018 mais signera le registre des délibérations lorsque celui-ci sera complété par la secrétaire.

2) Assainissement : réalisation d'un emprunt auprès du Crédit Agricole

Par délibération en date du 26 janvier 2018, le Conseil Municipal avait décidé de souscrire un prêt auprès du Crédit Mutuel sur une durée de 20 ans, d'un montant de 210 000 €, pour le financement des travaux en cours de réhabilitation de la station d'épuration et des réseaux d'assainissement.

Madame le Maire informe l'Assemblée que le Crédit Mutuel n'a pas été en capacité de donner suite à son offre, ce qui met la commune dans l'embarras car les factures des entreprises ne peuvent pas encore être payées.

Elle propose de souscrire cet emprunt auprès d'un autre organisme de crédit et présente l'offre du Crédit Agricole.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide de souscrire un prêt auprès du Crédit Agricole :

- ✓ Durée : 20 ans :
- ✓ Montant : 210 000 €
- ✓ Taux fixe : 1,80 %
- ✓ Paiement des échéances : annuelle
- ✓ Echéances constantes de 12 596,37 €
- ✓ 1ère échéance : 2019

Madame le Maire est chargée de signer le contrat-prêteur et tous les documents se rapportant à cette décision.

Cette délibération annule et remplace la délibération précitée du 26 janvier 2018.

3) Information sur le SIAREC

Madame le Maire donne le compte rendu de la rencontre avec le président du Syndicat, Monsieur Maurice DESCHAMPS le 20 avril dernier. Comme convenu, il a adressé le 26 avril une lettre portant accord de principe sur l'intégration de la Commune de VASSEL au SIAREC à compter du 1^{er} janvier 2019.

Cette délibération sera inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

4) Compte rendu technique SEMERAP

Monsieur COUEIGNAS présente le compte rendu 2017 du service d'assainissement de la commune, établi par la SEMERAP.

Ce document est consultable en mairie.

5) Informations PLU/PLUI

Madame le Maire informe l'Assemblée des avis rendues par les Personnes Publiques Associées, concernant le PLU : la Préfecture, la DDT avec avis de la Commission de la Préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers ainsi que l'ARS.

Le PLUI devrait être approuvé en juin 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.

Fait à VASSEL, le 15 mai 2018.

Le Maire,

Françoise BERNARD.